PRESTATION COMPENSATION ABSENCE CONTINUE

Liste des pièces justificatives demandées

Justificatifs obligatoires

☐ **Justificatifs concernant l'absence**
Bulletin d'hospitalisation (le cas échéant)
Tout justificatif officiel d'un départ et d'une durée d'absence (certificat de position militaire, message d'embarquement, ordre de mission, attestation de formation…)

☐ **Justificatif concernant la situation familiale**
Copie du livret de famille ou justificatif officiel d'une résidence commune (en cas de concubinage ou de PACS)

☐ **Facture des frais engagés**

☐ **Avis d'impôt sur le revenu disponible au 1er janvier de l'année N de toutes les personnes vivant au foyer (quel que soit le moment du dépôt de la demande au cours de cette même année)**
En cas de changement de situation familiale ou financière dans l'année : dernier bulletin de salaire de tous les membres du foyer, attestation France Travail, etc.

☐ **Relevé d'identité bancaire ou postal du compte bancaire sur lequel la prestation sera versée**

Justificatifs complémentaires en fonction de la situation

☐ **Ordre de mutation en outre-mer ou à l'étranger**
Pour le demandeur affecté à l'étranger ou en outre-mer

☐ **Décision d'affectation en métropole**
Pour le demandeur ayant été affecté à l'étranger ou en outre-mer entre l'année N-2 et la date du dépôt de la demande

☐ **Justificatif d'incapacité**
Si le demandeur (si différent du ressortissant) est atteint d'un taux d'incapacité d'au moins 50 %, copie de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion, mention invalidité ou de la décision de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

☐ **Justificatif du handicap**
Pour toute personne au foyer porteuse d'un handicap d'au moins 50 % (ce justificatif permet le calcul du QF avec une demi-part supplémentaire et la demande de prise en charge des services listés de 14 à 21)

☐ **Attestation de l'employeur**
Pour le personnel subissant les contraintes opérationnelles les plus fortes

Version du 1er septembre 2026